



# MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## NOTE AUX REDACTIONS

Paris, le 02/05/2024

### **Donation des archives et de la documentation de Bruno Latour aux Archives nationales**

**Ce lundi 6 mai, Mme Rachida DATI, ministre de la Culture, recevra au ministère de la Culture Mme Chantal LATOUR et ses enfants afin de recueillir les archives de Bruno Latour.**

Par cette réception, Mme la Ministre souhaite démontrer la gratitude du ministère de la Culture envers la famille Latour pour le don de ces archives postérieures à 2012 comprenant des notes, des dossiers de travail et des correspondances ayant appartenu au philosophe.

Par son travail intellectuel, Bruno Latour a modifié en profondeur notre regard sur la fabrique sociale des sciences, sur le fonctionnement de nos sociétés ou encore sur notre rapport à la nature. Son œuvre est une référence pour comprendre notre monde contemporain.

Cet évènement sera également l'occasion de mettre à l'honneur l'expertise en matière de conservation et d'accessibilité au plus grand nombre de notre réseau public d'archives.

#### **Confirmation d'accréditation obligatoire.**

##### Programme prévisionnel

- 13h45 Accueil des invités  
*Ministère de la Culture – 3 rue de Valois – Paris 75001*  
*Presse accréditée*
- 14h00 Discours :  
- Madame Chantal LATOUR, musicienne et femme de Bruno Latour  
- Madame Rachida DATI, ministre de la Culture  
*Ministère de la Culture – 3 rue de Valois – Paris 75001*  
*Presse accréditée*
- 14h10 Signature de l'arrêté de don par madame la Ministre  
*Ministère de la Culture – 3 rue de Valois – Paris 75001*  
*Presse accréditée*

##### Dispositions pour la presse

Les journalistes souhaitant s'accréditer doivent adresser leur demande à :

- [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)

Les journalistes accrédités sont attendus à 13h30 devant l'entrée du ministère de la Culture, 3 rue de Valois à Paris.

**Une confirmation d'accréditation leur sera envoyée.**